

Notion de différend - les divers modes de règlement des différends : négociation, médiation, arbitrage, tribunaux étatiques et internationaux – conflits de modes de règlement – autorité et efficacité des résultats : transaction, sentence, jugement.

Professeure : Sylvette Guillemard

1- Contenu du cours

Notion de différend - les divers modes de règlement des différends : négociation, médiation, arbitrage, tribunaux étatiques et internationaux – conflits de modes de règlement – nouvelles technologies – autorité et efficacité des résultats : transaction, sentence, jugement.

2- Objectifs du cours

Définir le différend - Procéder à une analyse des caractéristiques des divers modes de règlements des litiges – Analyser les avantages et inconvénients des choix possibles et appliquer les résultats obtenus à des situations concrètes.

3- Plan du cours

Introduction générale

1. Litige et différend

- 1.1 Conflit, litige, différend : jurisprudence
- 1.2 Le cas de l'adaptation des contrats

2. Négociation

- 2.1 Négociabilité et arbitrabilité d'un différend
- 3.2 Rédaction d'une clause de négociation

3. Médiation/ conciliation

- 3.1 Médiation extra-judiciaire
- 3.2 Médiation judiciaire
- 3.3 Transaction

4. Arbitrage civil et commercial

- 4.1 Nature de l'arbitrage
- 4.2 Clause compromissoire
- 4.3 Arbitrage *ad hoc* et arbitrage institutionnel

5. Arbitrage civil et commercial

- 5.1 Droit applicable
- 5.2 Amiable composition
- 5.3 Procédure arbitrale

6. Arbitrage en matière d'investissement

- 6.1 CIRDI
- 6.2 ALENA, C. 11
- 6.3 Transparence et *Amici curiae*

7. Juridictions internationales

- 7.1 CIJ, CPA
- 7.2 OMC
- 7.3 ALENA

8. Juridictions nationales

- 8.1 *Forum non conveniens*
- 8.2 Élection de for
- 8.3 Procédure internationale

9. Conflits de modes de règlement

- 9.1 modes amiables et modes juridictionnels
- 9.2 litispendance
- 9.3 *antisuit injUNCTIONS*

10. Ordre public et règlement des différends

- 10.1 Négociabilité et arbitrabilité
- 10.2 Contrôle de la légalité du règlement

11. Autorité et exécution forcée du règlement

- 11.1 Autorité
- 11.2 Exécution forcée

12. Examen

4- Matériel pédagogique

- Recueils de textes *Modes de règlement des différends- Automne 2011*

5- Méthode d'enseignement

Chaque séance du cours commencera par un exposé introductif de la professeure. Les sujets d'études retenus seront ensuite présentés par l'étudiant ou l'étudiante chargé d'en faire le rapport au groupe. Chaque point étudié fera l'objet d'un débat avec la participation de tous les étudiants. Chaque étudiant devra avoir étudié le(s) texte(s) pertinent(s) disponible(s) dans le Recueil.

6- Modes d'évaluation

- 1- Un rapport présenté verbalement au groupe (exposé d'une vingtaine de minutes) et remis par écrit à la professeure (environ 10 pages). Le rapport écrit doit identifier la démarche de recherche suivie et suivre la présentation habituelle d'un rapport de recherche.
Valeur : 40%,(20% oral, 20% écrit).
- 2- Un examen final du type dissertation sur une question qui relie plusieurs modes de règlement des différends.
Valeur : 40%.
- 3- Participation : évaluation de la qualité et de l'intensité de la participation aux travaux du groupe.
Valeur : 20%.

7- AVERTISSEMENT LIÉ AU PLAGIAT

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;

- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse (rédaction : Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

8- Cotes

A+	90,00
A	85,00
A-	80,00
B+	76,00
B	72,00
B-	68,00
C+	64,00
C	60,00